

LE Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Sections Nantaises (Hommes et Dames) du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Administration et Rédaction : 11, Rue du Chapeau-Rouge, Nantes

L'IDEE CORPORATIVE

La démobilisation a repris et ne s'arrêtera plus, j'espère. Les jeunes vont reprendre leur place d'autrefois dans la vie civile, à moins que des circonstances pénibles les obligent à rechercher une occupation ailleurs. Ils reviennent en tous cas avec la ferme résolution de travailler.

Mais ils entendent bien être rémunérés convenablement et participer aux bénéfices auxquels leur labeur leur donne droit.

Ils se refusent du même coup, à prendre part aux grèves politiques, afin de ne pas occasionner, à ceux qui attendent dans les casernes l'heure de leur libération, des difficultés qui pourraient retarder tant soit peu la démobilisation de leurs camarades.

La France a besoin de se remettre sur pied. Des forces actives auxquelles la victoire permet de nobles ambitions peuvent seules assurer une production raisonnable ; indispensable au bien-être de la nation, à l'éducation de la famille et à la dignité de l'individu.

L'heure presse si nous voulons entre-

prendre une campagne sérieuse de propagande et de recrutement.

Les idées que nous professons sont indispensables à la bonne marche des affaires et au relèvement du pays.

Après des tergiversations nombreuses, des révolutions ruineuses, et une guerre qui nous a demandé tant de sacrifices, nous en revenons fatalement à l'idée corporative, contre laquelle la Révolution Française a lutté si cruellement.

Parmi les précurseurs du nouvel état de choses, notons tout d'abord le comte Albert de Mun, de vénérée mémoire. Ses disciples ont gardé soigneusement ses principes auxquels les événements rendent aujourd'hui justice.

Des écoles nouvelles empreintes de ces doctrines se sont créées. C'est ainsi que l'un de leurs maîtres, M. Georges Valois pouvait écrire dernièrement dans l'Action Française :

« Nous découvrons qu'il y a un intérêt et des conditions nationales de la production ; de même un intérêt et des conditions régionales, un intérêt et des conditions locales. A chacun de ces paliers il y a des intérêts particuliers qui sont patronaux ou qui sont ouvriers. Cette vue acquise, organisons : partons du premier

palier et des organisations qui s'y trouvent. Au palier local, réunissons les délégués des organisations syndicales, patronales et ouvrières, et créons un Conseil local à compartiments corporatifs. Voici le lieu matériel et moral où seront résolus et prévenus les conflits du travail et où seront connues par l'échange continu des vues et des informations les conditions communes de la production locale, les intérêts locaux de chaque corporation. Au palier supérieur, qui est la région naturelle ou la région économique, les délégués des Conseils patrons et ouvriers, délégués locaux et délégués corporatifs formeront le Conseil régional où seront représentés les intérêts locaux, où l'on prendra conscience des intérêts régionaux où les différents métiers se feront connaître les uns aux autres, les services qu'ils attendent les uns des autres, où l'agriculture pourra dire ses besoins à la construction mécanique, où les ouvriers pourront obtenir du bâtiment des plans de construction de cités, etc.

« Au palier supérieur, qui est celui de la Nation, les délégués patrons et ouvriers des régions, les délégués patrons et ouvriers des fédérations régionales de métiers, formeront le Conseil national de la production. Là, intérêts de lieux, de régions, de métiers, d'industries, de grands groupements économiques sont



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1^{re} Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850. — Maison Principale : 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales

De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8¹ - Téléphone 2.14.

De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.

Enseignement Rapide et Individuel --- Commerce --- Comptabilité --- Sténo-Dactylo --- Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS

Inscription à toutes époques de l'Année.

M. BRILLET

Expert-Comptable

Directeur-Concessionnaire

DAMES, JEUNES FILLES

Entrées et Salles spéciales

Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

NANTES - Rue Crébillon, 20

AUX GRANDS MAGASINS DE

NANTES - Rue Crébillon, 20

TÉLÉPHONE

10.28

LA CHATELAINÉ

TÉLÉPHONE

10.28

Les plus jolies Nouveautés sont vendues très bon Marché

représentés ; là, les compétents et les responsabilités prennent conscience de leurs intérêts nationaux, de l'ensemble de leurs intérêts communs.

« A tous les paliers, donnez à tous ces organismes leurs institutions économiques, professionnelles ou territoriales propres ; revues, journaux, écoles, cours, maisons, caisses communes et particulières, et vous aurez créé à tous les échelons de la production les institutions par lesquelles les producteurs pourront connaître leurs intérêts communs et vivre d'une vie commune.

« C'est l'ébauche d'une organisation économique de la France qui repose non sur une idéologie, mais sur des principes tirés de l'observation des faits contemporains et qui tient compte des nécessités de la production et des créations spontanées de la vie économique ».

Ce programme est d'autant moins une utopie que des essais de ce genre se sont déjà réalisés.

Les contrats collectifs signés par les deux parties contractantes dans la métallurgie, le bâtiment, les transports, dans les mines ; entre les employés de Banque et la Chambre Syndicale des Banquiers ; entre les employés de la nouveauté et la direction des Grands Magasins. Tous ces accords ont nécessité des réunions de commissions, où patrons, employés ou ouvriers, se sont réunis pour délibérer longuement. Et l'expérience acquise au cours de ces négociations nous ont appris que très souvent les conflits aigus reposaient sur des malentendus.

Il résulte la nécessité de ces Comités permanents : locaux, régionaux et nationaux qui, par des délibérations fréquentes et prenant comme base l'intérêt propre de la corporation, mettant au second plan la politique de quelque parti qu'elle soit, pour ne s'intéresser que de la bonne marche de la profession, où l'ordre social et la rareté des conflits assurera à tous, employeurs, employés et ouvriers, une existence régulière, grâce à une production raisonnable.

Les régions économiques ouvrent à nos activités provinciales, des horizons nouveaux et nous permettent d'entreprendre un mouvement important dont nous devons savoir prendre notre large part par nos initiatives et notre collaboration, à condition que la situation des parties en présence soit toujours bien nette et que les devoirs et les droits de chacun soient également bien définis.

Ainsi compris, nous pourrions mettre nos énergies et nos bonnes volontés au service de notre corporation dans le coin de France que nous aurons adopté.

Le programme sur lequel tous devront se mettre d'accord, nécessitera des délibérations sérieuses où dans le Conseil régional chacun des représentants sera appelé à donner son avis, à soumettre ses idées, ses initiatives, ses projets, ses plans, où les capitalistes, les techniciens et les praticiens de la même profession

étudieront les moyens les plus efficaces à la marche des affaires.

Voici, Messieurs, comment la profession dont nous vivons, sollicite notre activité.

L'union, la bonne camaraderie, et je dirais même, l'amitié qui a présidé à nos relations du front pendant 4 années de guerre, prouvent d'une façon incontestable que l'entente reste toujours possible.

C'est l'œuvre nationale et française à laquelle je vous invite.

Charles Hix.

Soyez certain que l'Allemagne fera tout son possible pour ne pas tenir ses engagements.

Elle sera toujours notre ennemie. Ne l'oublions pas.

Compte Rendu

Le vendredi 11 juillet, a eu lieu la réunion générale de la section, nombreux étaient venus nos camarades nous prouvant ainsi combien la question coopération touche de près, surtout à cette heure où la vie est à un prix, je dirais presque inabordable ; la section a adopté à ce point de vue la marche à suivre dans ce sens : Les démarches continueront à être faites dans le but de la fondation de la coopérative, mais établie sur des bases sûres, de façon à éviter tout échec — mais on attendait — les achats en communs vont être faits dans la mesure la plus large possible.

Ces achats porteront sur les denrées alimentaires de bonne conversation et non périssables, telles que : Pommes de terre, oignons, haricots secs, etc...

Sur les conserves (poissons, viandes, légumes), sur le savon, l'huile, chocolat, peut-être le sucre.

Déjà plusieurs de nos camarades, pour faciliter la tâche, et afin que nous puissions tabler sur une base, nous ont donné les quantités dont ils seront acheteurs au moment voulu.

Les prix de ces différentes denrées vont être demandées et dès que nous les aurons, seront donnés dans le prochain numéro du *Message*.

Il est bien entendu que la section nantaise du Syndicat des Dames employées, bénéficie elle aussi des avantages offerts pour les achats en commun et que les commandes qui nous seront transmises par l'intermédiaire de son bureau, seront l'objet de notre sollicitude.

Le secrétaire : M. RICORDEL.

Les élections sont proches. Songez-y. Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut s'organiser.

PLACEMENT

Une maison de Calais, par l'intermédiaire de la Section Syndicale de cette ville, nous demande, pour la région nantaise, un représentant voyant les mercerie, bonneterie et nouveauté, pour article de tulle et dentelle.

Prendre adresse et renseignements à la permanence.

COOPÉRATION

A supprimer sur la précédente liste parue : M. Ballu, cordonnier.

A ajouter : Mlle Olivon, ganterie et fantaisies, passage Pommeraye. 10 %.

AVIS

En raison de la fête de l'Assomption, 15 août, tombant, cette année, un vendredi, la permanence n'aura pas lieu.

Les syndiqués qui pourraient avoir affaire avec le bureau, pourront se présenter au siège le jeudi 14, aux heures habituelles.

Il faut organiser la Paix, chacun de nous doit y contribuer.

Méthode Confirmée

(Suite et fin)

L'on semble oublier que les adhérents d'un Syndicat, même catholique, ont avant tout un but social et économique très précis, et ils doivent être d'accord sur ce point. Quant à l'esprit catholique que l'on exige d'eux, c'est une garantie individuelle de moralité et un gage de succès pour l'œuvre entreprise.

« Donc, je crois qu'il y a tout à gagner à agir ainsi. Nombre de catholiques qui, jusqu'à ce moment, se sont tenus éloignés de tous Syndicats parce qu'ils ne voulaient pas s'y rencontrer avec des socialistes et des anarchistes acceptent d'entrer dans des Syndicats catholiques. En second lieu, l'émulation qui existera entre les différents groupements entraînera davantage les catholiques dans l'action sociale. Enfin, nous pouvons espérer que les Syndicats catholiques, à cause de l'esprit dont ils seront animés, réussiront mieux que les autres et qu'ils pourront servir de modèle.

« Que tous, donc, puissent se grouper selon leurs goûts, leurs tendances et leurs affinités ; plus tard, si la nécessité d'une concentration plus étroite sur le terrain

Pour vos Achats

EN TISSUS ET CONFECTIONS

Adressez-vous de préférence

13, 15, 17, 19, Rue de la Poissonnerie. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES

A LA PREMIÈRE MAISON
Georges GANUCHAUD

TIMBRES NANTAIS OU ESCOMPTE

professionnel se fait sentir, il sera encore temps de modifier la tactique ; mais pour le moment, puisque le mouvement d'organisation professionnelle est encore à ses débuts, laissons-le se développer naturellement, ne le forçons pas à se modeler dans des cadres trop étroits, ou suivant un plan trop idéal et trop hâtivement conçu, peut-être ; contentons-nous de ce que le présent peut produire, ce sera provisoirement le régime de « l'Association libre dans la profession organisée » ; et qui sait si ce n'est pas le régime de l'avenir ? »

* * *

Sous ce titre : « L'Exemple de l'Étranger. — Syndicats neutres, Syndicats d'opinion », *l'Veuil Démocratique*, numéro du 29 novembre, a publié un article qui serait à citer entièrement :

« Ce syndicalisme allemand que l'on nous représentait comme émiétté en syndicats socialistes, syndicats libéraux, syndicats chrétiens, syndicats indépendants, sans compter d'autres groupes secondaires, le syndicalisme allemand que les partisans de l'unité et de la neutralité syndicale nous affirmaient épuisé, anémié par toutes ces divisions, loin de nous apparaître comme un organisme démembré et sans vitalité, atteste au contraire un

effort de recrutement qui, loin d'être affaibli, semble au contraire décuplé par cette répartition en plusieurs branches...

« L'unité ouvrière a-t-elle été brisée davantage par cette séparation des divers syndicats ? Faut-il rappeler la grève monstre du bassin de la Ruhr en janvier 1905, groupant près de 200.000 hommes chrétiens et socialistes réunis dans une étroite et loyale collaboration ? Et ce n'est pas que pendant la lutte qu'a existé cette solidarité, mais encore dans l'important Congrès corporatif de Berlin, au mois de mars suivant, organisé en commun par toutes les organisations minières.

« N'est-ce pas la seule et loyale unité, assez souple pour laisser se manifester librement les aspirations particulières, se répartir suivant leurs affinités et leur tempérament, les travailleurs en des groupes différents, assez peu despotique pour n'éveiller aucune défiance et permettre dans la défense des intérêts professionnels une union féconde et enthousiaste parce que sans arrière-pensée. Loin d'être affaibli, la cause syndicale est multipliée ainsi, parce qu'elle a des alliés dans tous les camps et qu'elle étend ses prises dans les milieux qu'une hypocrite mentalité et une unité sectaire auraient à jamais écartés. Telle est la solu-

tion que réclame, croyons-nous, le tempérament français. Le triomphe du syndicalisme allemand ne peut que nous confirmer dans notre assurance ».

On ne saurait mieux dire. Et nous reproduisons d'autant plus volontiers ces réflexions que l'organe qui les a publiées soutint maintes fois la thèse contraire. Nous ne croyons pas, toutefois, que le triomphe du syndicalisme allemand, considéré isolément, soit une indication qui s'impose nécessairement au caractère français ; mais cet exemple, désormais historique, illustre une question, plus haute même que les expériences nationales, puisqu'elle touche à des vérités morales de premier ordre.

X...

En Belgique, nous apprend le *Soir*, la quantité mensuelle de sucre est de 1 kilo 700 par tête. Chez nous elle est de 750 grammes... quand il y en a et les exportateurs de confitures et de fruits confits ne peuvent en obtenir.

Pourtant la question du change se pose en Belgique comme chez nous. Cela tient alors probablement à ce que le gouvernement, chez nos voisins, a, plus que chez nous, le souci de l'intérêt généra-

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYÉES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

5, rue de l'Abbaye — PARIS

SECTION NANTAISE

NOTRE KERMESSE

Le joli souvenir qu'a laissé cette kermesse si bénie, si favorisée...

Ce dimanche 6 juillet, a commencé dans la gaieté du soleil ; sans doute là haut, dans le ciel, il y avait bien des nuages, mais leur vue n'a inspiré nulle inquiétude aux membres du Groupement. Est-ce que la Providence ne veille pas toujours sur elles comme sur des enfants très chères ?

— Donc confiantes et gaies, les dévouées organisatrices, rendues de très bonne heure « aux Alouettes », ont procédé à l'installation des comptoirs et attractions. — Quel entrain, mon Dieu, sur la grande pelouse. Dès la veille, de grandes tables avaient été disposées sur lesquelles à présent on étale avec goût et soin, les choses charmantes qui doivent être vendues. Et l'on s'ingénie pour que ce soit très bien, très tentant, que « la clientèle » n'y résiste pas.

Et vraiment c'est très réussi — que les abats-jours sont coquets et jolis. — Que de grâces dans l'étalage des chapeaux de poupées très « mode ». — Quel

embarras pour faire choix dans les amours de tabliers — et ces bonnets et ces manteaux de laine si doux aux tout petits — ces mignonnes petites robes qui semblent faites par des fées — ces jolis et coquets mouchoirs et napperons brodés. Et qu'il est amusant le comptoir où s'alignent les poupées alsaciennes, pierrettes, infirmières et les jouets de toutes sortes.

Et puis il y a le comptoir des livres — ces grands amis qui nous font des heures si bonnes et nous laissent des souvenirs si forts et si utiles.

Très en vue, à la place d'honneur, le beau livre « Yves de Joannis », par Tony Catta. Deux noms chers au Groupement, deux exemples de vaillance et de fidélité au devoir. Puisse-t-il être lu pour la gloire de Dieu et l'honneur de la France ; que le bel entrainement vers le bien qu'il ne peut manquer de produire soit la récompense de ceux à qui nous le devons.

A l'angle de la pelouse « la pêche à la ligne » s'étale... c'est parfait en tous points depuis les innombrables poissons de toutes grosseurs et de toutes variétés jusqu'à la pancarte amusante et ingénieuse apprenant à chacun que la pêche est ouverte et qu'il n'y a qu'à demander son permis.

Au centre de la pelouse, c'est la grande Boue... avec ses bibelots nombreux. Puis le buffet abondamment garni de rafraîchissements — la marchande de galettes (pouvait-elle ne pas être de la fête ?)... et là-bas, au fond du jardin, la grande charmille de verdure qui abritera tout à l'heure acteurs et spectateurs.

Donc, tout est prêt — et maintenant vite à la maison où viennent d'arriver M. le curé de Saint-Martin, et le R. P. Hauzeur, si vraiment le Père du Groupement que rien de ce qui le touche ne peut le laisser indifférent. En quelques mots heureux, M. le Curé nous accueille en sa paroisse, puis le R. P. Hauzeur procède à la bénédiction de la maison que nous parcourons à sa suite tandis qu'il récite les versets liturgiques.

C'est ensuite le déjeuner sous les grands arbres et... à 2 heures, l'ouverture des portes de la kermesse.

Qu'il a donc déjà de bonnes sympathies acquises notre cher Groupement pour qu'il ait été répondu comme il le fut à ses invitations. Car, de 2 h. à 6 h., il y eut la foule, la grande foule qui se pressait sans arrêt dans le parc des Alouettes. Et que tous ces amis furent gais et généreux — les vendeuses firent d'excellen-

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

tes affaires — la pêche dut être fermée avant l'heure — la rivière n'ayant plus de poissons — la grande roue vit son succès croître à chaque tour — l'amusante disette de bonne aventure fut interrogée curieusement par tous et ses réponses provoquèrent de francs éclats de rire. Quant aux buffets et à la galette — que Dieu me pardonne, mais je crois qu'ils ne chômeront pas un seul instant.

L'impossible M. Picherit et le parfait chanteur Touveron, firent, comme à leur habitude, grosse recette.

Mais tout ici-bas doit avoir une fin, et il fallut bien annoncer celle de la kermesse — ce fut la tombola qui la clôtura. Et là encore que de plaisir, les lots étant tous fort jolis et le tirage combiné de façon à satisfaire tous.

Et voilà ce que fut cette journée, vraiment bénie comme je le disais au début, puisque pas une goutte d'eau ne tomba aux Alouettes alors que les cataractes du ciel se déversèrent, combien abondantes sur toute la ville... favorisée d'amitiés charmantes et bonnes, de dévouements empressés et nombreux. Et la dernière joie fut la très belle recette qui permettra de choyer beaucoup nos vaillantes et sympathiques employées de commerce et de bureau.

A tous merci et à l'année prochaine, car... nous recommencerons.

La secrétaire par intérim,
SKOZYNSKA.

Remerciements

L'abondance des objets reçus pour la kermesse ne nous a pas permis d'adresser à chaque aimable donateur des remerciements individuels.

Pour réparer cette omission, nous remercions bien vivement toutes les personnes qui nous ont si généreusement et si spontanément aidées pour l'organisation de cette fête ; soit en nous envoyant un don pécuniaire, soit en nous faisant parvenir un ou plusieurs de ces gracieux bibelots qui se sont si bien vendus, soit en acceptant un poste le jour de la kermesse.

Dieu a béni tous ces efforts en nous envoyant un succès au-delà de ce que nous avions espéré. La recette a été très bonne et nous comptons ainsi pouvoir apporter quelques appréciables améliorations à la maison de repos. *La Présidente*

Voici la liste des numéros gagnants des divers tombolas :

Billets à 0 fr. 25 :

34	173	193	253	293	464	523	679
720	892	917	1066	1146	1298	1328	1406
1580	1643	1682	1717	1850	1917	2019	2150
2299	2389	2412	2589	2684	2794	2865	2989
4078	4175	4270	4327	4478	4517	4628	4786
4827	4842	4914					

Billets à 0 fr. 50 : 82 156 236.

Avis Important

Les syndiquées sont priées de vouloir bien remettre leurs factures à escompter, à Nazareth, avant le 15 août, afin que nous puissions faire le nécessaire.

EN VACANCES

Voici nos conférences 1918-1919 terminées, pendant deux mois nous n'aurons plus nos réunions bi-mensuelles où nous venions avec tant d'empressement écouter la parole chaude et lumineuse du R. Père et nous allons, chacune de notre côté, prendre un peu de repos bien mérité après les longs mois de labeur quotidien.

Dans notre vie agitée et enfiévrée, combien de fois avons-nous pensé avec plaisir à ces jours de calme bienfaisant dont nous allons jouir loin du trac des affaires. Halte radieuse où nous allons pouvoir reprendre haleine, oublier les ennuis journaliers, détendre nos membres fatigués, avec quelle joie nous verrons leur l'aurore de chaque matin sans avoir à se dire il faut que je me hâte pour arriver d'heure au bureau ou au magasin !

Délicieuses journées que ne pouvez-vous durer toujours ! Mais hélas ! Il faudra demain se remettre dans l'engrenage de la grande machine commerciale. Aussi profitons donc de ces heures de délassément et de paix pour juger notre vie et alors posons-nous cette question : Ne pouvons-nous pas en faire une œuvre plus utile ?...

Oh ! je le sais bien, la plupart pourront se dire : « Mais notre vie est très utile, utile par le bon emploi de notre temps, utile par l'aisance et le confort que le produit de notre travail apporte au foyer familial, utile par le rayonnement heureux que notre jeunesse vaillante et gaie répand autour d'elle ».

C'est bien, mais ce n'est pas tout. Puisque nous ne vivons pas qu'au foyer, nous avons, après les devoirs familiaux, des devoirs sociaux.

Regardons donc si au milieu de cette vie fiévreuse, il n'y aurait pas moyen de remplir ces derniers devoirs.

Nous sommes syndiquées, mais avons-nous, en même temps, que nous remplissons la petite feuille jaune d'admission, empli nos cœurs de la charité chrétienne dont doivent être animés tous les membres d'un Syndicat catholique ?

En nous groupant nous nous sommes promis, les unes aux autres, de s'aider, de s'encourager, de se soutenir et de se consoler comme des sœurs ; cherchons donc les moyens de remplir ces devoirs. Sachons voir autour de nous : Il y a des cœurs qui souffrent et que nous pouvons soulager, il y a des injustices auxquelles nous pouvons porter remède, il y a des courages qui faiblissent et qu'il est si facile de relever par un service, un mot quelquefois, il y a des âmes qui ont besoin d'affection et à qui nous pouvons moralement et matériellement faire beaucoup de bien.

Ainsi, notre vie sera un continuel apostolat et insensiblement nous attirerons à nous et à l'association dont nous faisons partie. Mais notre zèle ne doit pas s'arrêter là. Regardons plus loin, il y a encore beaucoup de travailleuses isolées qui ne connaissent pas le bienfait de l'union et qui ont cependant besoin d'un appui. Les meneurs révolutionnaires font une grande propagande pour essayer de les enrôler dans leur rang sur le chemin de la révolte ; prenons les devant, allons à elles, convainquons-les de s'unir à nous.

Plus nous nous entraiderons fraternellement et plus notre Syndicat sera beau et florissant.

Plus nous serons nombreuses et plus il sera fort.

GILL.

Salaires et charges de famille

Pousser à la repopulation sans donner aux pères de famille la possibilité de nourrir leurs enfants, c'est vouloir n'aboutir à rien. Depuis quelque temps on s'en rend mieux compte et l'on peut constater une tendance très marquée à considérer le salaire comme autre chose que le simple prix du travail fourni. Quelques administrations, quelques particuliers font entrer dans le calcul du salaire les éléments familiaux et paient plus cher les pères de famille que les célibataires et les hommes mariés sans enfants.

Notre excellent confrère *La Journée Industrielle* (16 mai), a donné sur ce point quelques indications. Les Chemins de fer donnent 50, 100 et 200 francs par an pour le premier, le second et le troisième enfant. Les mines de la Grand Combes donnent 10 et 20 centimes par jour. Le Comité des Houillères de France a reconnu le droit à 3 francs par mois, MM. Marcellot, maîtres de forges ; Michelin, M. Joya, accordent d'assez fortes allocations à leur personnel (10 % du salaire d'une part, 540 à 960 francs de l'autre). La Compagnie des extraits tinctoriaux et tannants donne une allocation à la naissance et des mensualités allant jusqu'à 50 francs plus une allocation mensuelle en cas de décès du chef de famille.

Dans l'accord intervenu entre les patrons et ouvriers de la métallurgie champenoise il est prévu des mensualités de 15 à 20 francs pour chaque enfant à la charge de l'ouvrier.

Ces allocations sont des plus recommandables. Un patron peut avoir intérêt à les accorder car elles lui attachent son personnel, et sont de nature à lui procurer une main-d'œuvre capable. Mais tous les patrons, il faut le reconnaître, ne sont pas accessibles à ces considérations.

Il me semble que le « sur salaire familial » doit devenir la règle, mais que les frais qu'il entraînera doivent être à la charge non pas d'un industriel isolé, philanthrope et intelligent, mais bien à celle de la collectivité. Il y a là matière à une sorte d'assurance, à la création d'un fonds commun de répartition.

C'est d'ailleurs ce qu'ont très bien compris les industriels métallurgiques du Dauphiné qui accordent des allocations pour les enfants et en donnent également aux ouvriers mariés et aux femmes en couches.

C'est le Syndicat qui paie les allocations à l'aide d'une caisse de compensation alimentée par tous les adhérents.

Cette solution est la meilleure. Le « sur salaire familial » est une charge de la collectivité. Rien n'est plus juste que de le répartir également entre tous les individus.

H. P.

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et C^o,
57, rue Saint-Clément.